La littérature francoprovençale, en hommage au prof. Gaston Tuaillon et à ses études
Courmayeur, 6 septembre 2014

La traduction de *Mirèio* de Mistral en franco-provençal

Jean-Claude Bouvier

En présentant cette intervention, ici au Val d'Aoste, je voudrais rendre un double hommage : à Frédéric Mistral bien sûr dont il va être question, à l'occasion du centenaire de sa mort, mais aussi à Gaston Tuaillon, que les organisateurs de cette table Ronde ont décidé d'honorer : je les en remercie vivement, car Gaston Tuaillon était bien sûr un très grand connaisseur des réalités linguistiques franco-provençales et plus largement galloromanes, mais pour moi c'était aussi un ami très cher auquel me rattachent beaucoup de souvenirs professionnels ou personnels. Le choix du sujet que je me propose de traiter convient bien d'ailleurs à certains des échanges scientifiques que nous pouvions avoir : il a toujours été très sensible aux phénomènes résultant de la rencontre entre le francoprovençal et la langue d'oc.

Mirèio, l'œuvre poétique certainement la plus célèbre de Frédéric Mistral, le fondateur du Félibrige, publiée en 1859, a été traduite dans plus de trente langues : le catalan dès 1864, l'allemand en 1896, l'anglais, le danois, l'espagnol, l'italien, le japonais, le portugais, le roumain, le suédois, le tchèque… et même l'esperanto en 1909. L'une de ces langues nous intéresse particulièrement aujourd'hui : c'est bien sûr le francoprovençal.

La traduction de *Mirèio* en francoprovençal a été publiée en 1881 par la Société pour l'étude des langues romanes de Montpellier, dans sa collection « Publications spéciales » qui a accueilli

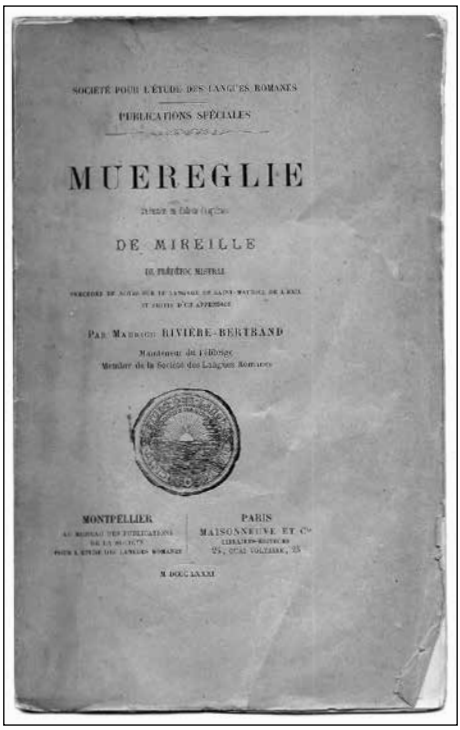

Première de couverture de l'édition de *Mirèio* en francoprovençal

des ouvrages à caractère philologique très divers, comme le *Dictionnaire des idiomes romans du Midi de la France,* de Gabriel Azaïs, en 1877-1881, *Il fiore, poème italien inédit imité du Roman de la Rose, du XIIIe siècle…* Et l'auteur de cette traduction n'est autre que Maurice Rivière-Bertrand, le beau-père de Frédéric Mistral, appelé généralement Maurice Rivière[1].

QUELQUES MOTS SUR LA VIE DE MAURICE RIVIÈRE

Maurice Rivière est né en 1829 à Saint-Maurice-l'Exil, dans l'Isère, au sud de Vienne. Après son mariage avec Joséphine-Albertine Bertrand, née à Dijon, il s'installe à Dijon où il devient négociant en moutarde. Ses premiers contacts avec Frédéric Mistral ont lieu en 1859, l'année même de la publication de *Mirèio*. Mistral était venu à Dijon pour rencontrer Marie Bertrand, la sœur de Joséphine, avec laquelle il avait une liaison. Par la suite Mistral entretint des relations amicales avec la famille Rivière : il devint même le parrain de leur fils, auquel fut donné le prénom de Frédéric.

En 1876 les Rivière voulant marier leur fille, Marie, Louise, Aimée, née en 1857, sollicitent Mistral qui finit par accepter. Le mariage a lieu le 27 novembre 1876 à Dijon.

Maurice Rivière se retirera plus tard à Vienne, où il meurt en 1911, trois ans avant Mistral[2].

LES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES DE MAURICE RIVIÈRE

Si Maurice Rivière put se lancer dans cette périlleuse entreprise de traduction de *Mirèio,* c'est que le négociant en moutarde qu'il était se doublait d'un homme de lettres, à la fois poète et érudit, ce qui explique évidemment la reconnaissance dont il fut l'objet. Maurice Rivière devint membre de la Société pour l'étude des langues romanes de Montpellier, qui avait été fondée en 1869 et avait donné naissance dès 1870 à la *Revue des langues romanes*. Mais il était aussi "mainteneur" du Félibrige, c'est-à-dire adhérent de base, et également membre de l'ESCOLO DÓUFINALO DÓU FELIBRIGE, créée à Valence, dans la Drôme, par l'abbé Moutier en 1879.

Son œuvre est pour l'essentiel composée de poèmes écrits dans son francoprovençal natal, celui de St-Maurice-l'Exil et publiés dans divers périodiques tels que le *Bulletin de la société d'archéologie de la Drôme*, la *Revue des langues romanes*, le *Bulletin de l'académie delphinale*. On peut citer parmi les textes les plus marquants :

– en 1887*, Moun dera coucon* « poésie dauphinoise », suivie d'un conte populaire sur le renard (*Revue des langues romanes*, XIX, pp. 11-23, 184-187, 212, republiée en annexe de la traduction de *Mirèio* avec en plus l'addition d'une légende *L'agneau noir*, pp. 171-186 ;

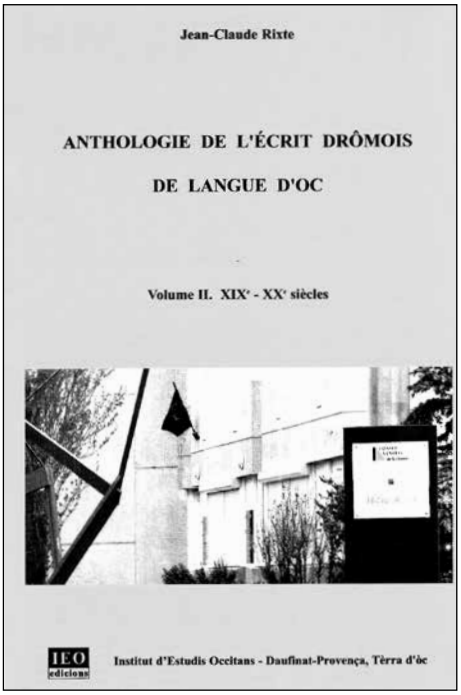

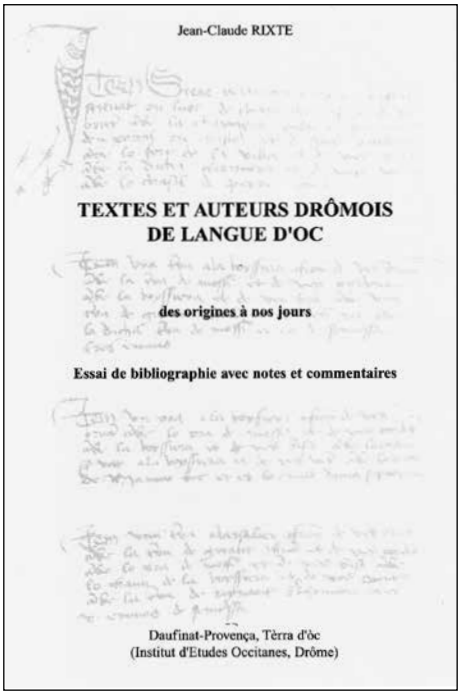

***Anthologie de l'écrit drômois de langue d'oc*, volume II ; *Textes et auteurs drômois de langue d'oc des origines à nos jours*, par Jean-Claude Rixte**

– en 1896, *Pouémou dofuenois en dsi chant*, par Meri d'Exilac (pseudonyme de M. Rivière), dans le *Bulletin de l'académie delphinale*, t. 9, pp. 437-502 ;
– 1891-1899, *Lou Riou pouetsicou*, *Revue des langues romanes*, t. XXXV, XXXVII, XXXVIII, XI. XLI, XLII.

LIENS ENTRE MAURICE RIVIÈRE ET MISTRAL

Les liens qui unissent Maurice rivière à Frédéric Mistral ne sont donc pas seulement familiaux. Il y a une connivence littéraire et linguistique évidente et aussi une certaine forme de coopération du poète de St-Maurice à l'œuvre mistralienne. J'en prendrai deux exemples. En 1890, au moment où les premiers fascicules du *Tresor dóu Felibrige* (TDF), le grand dictionnaire provençal-français de Mistral, commencent à être publiés, Maurice Rivière est envoyé en mission auprès d'Honoré Champion, le libraire-éditeur parisien bien connu, qui avait pris en souscription cent exemplaires du dictionnaire, mais était en retard de paiement[3]…. Un peu plus tard, dans les années 1890-93, dans un registre moins matériel, Maurice Rivière fournit à Frédéric Mistral des indications précieuses sur l'antique batellerie du Rhône que Mistral va

décrire et exalter dans *Lou Pouemo dóu Rose*, publié en 1896, et que M. Rivière connaît particulièrement bien du fait de ses origines rhodaniennes et de sa proximité de Condrieu, le "nid" des mariniers, comme disait Mistral.

MAURICE RIVIÈRE ET LA LANGUE

Comme beaucoup de ses contemporains et sans doute comme beaucoup de locuteurs d'aujourd'hui, Maurice Rivière a quelque difficulté à nommer le langage qu'il utilise dans son œuvre. Il est évident que le terme de francoprovençal, qui aujourd'hui encore est un mot de savants, lui est totalement étranger. Pour la traduction de *Mirèio*, il parle de « dialecte dauphinois ». Le poème *Moun dera coucon* est simplement qualifié de « poésie dauphinoise ». Ailleurs, cela sera « le langage de Saint-Maurice-de l'Exil », ou encore bien sûr le « patois », comme dans ces *Chansons patoises qui se chantaient à Saint-Maurice autrefois*.

Mais, ce qui complique un peu les choses, c'est que Maurice Rivière se réclame du Félibrige, dont il est mainteneur, et de l'Escolo dóufinalo dóu Felibrige de Louis Moutier. En réalité, je pense qu'il n'a pas une vision très claire de la distinction entre les deux langues gallo-romanes qui se côtoient dans cette région. Il y a pour lui des parlers, qui sont différents les uns des autres, et un mouvement félibréen, créé pour redonner vie à ces parlers, qui englobe tout.

Malgré tout, et c'est pour nous l'essentiel, c'est bien en francoprovençal qu'est réalisée cette traduction de *Mirèio*.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE CETTE TRADUCTION DE *MIRÈIO*

1 – Il faut d'abord et surtout observer une très grande fidélité au texte original. On en a déjà une vision d'ensemble, quand on regarde l'architecture générale de l'œuvre : Maurice Rivière a bien entendu conservé les douze chants du poème mistralien et leur a donné le même titre et donc le même contenu :

	MISTRAL	RIVIÈRE
1	*Lou mas de Falabregue*	La grange delle Falabregue
2	*La culido*	La cugliado
3	*La descoucounado*	Lou descoucounajou
4	*Li demandaire*	Lou pretandan
5	*La batesto*	La bataglie
6	*La masco*	La sourciere
7	*Li vièi*	Lou vié
8	*La Crau*	La Cro
9	*L'assemblado*	L'assamblo

10	*La Camargo*	La Camarga
11	*Li santo*	Le sinte
12	*La mort*	La mor

L'unité du vers mistralien et l'organisation des vers dans chacun des chants sont également respectées : les strophes de 7 vers mêlant chez Mistral des octosyllabes et des alexandrins, selon le schéma 8 – 8 – 12 – 8 – 8 – 8 – 12. Mais évidemment dans la traduction de Rivière, comme dans la traduction française de Mistral, ce respect de la structure entraîne la plupart du temps l'abandon de la rime et du mètre primitifs. Ainsi, si on prend l'exemple de la 5ème strophe du chant 1, on constate que la rime n'existe plus et que seuls deux vers, le 5ème et le 6ème, ont un nombre de syllabes correspondant à l'original :

MISTRAL		RIVIÈRE	
Iéu la vese, aquelo branqueto	8 syll.	Muet, je la veyou, quella branchetta	14
E sa frescour me fai lingueto !	8	Et sa fréchou me fa lârgne !	7
Iéu vese, i ventoulet, boulega dins lou cèu	12	Je veyou, all'ura, s'ajuèto dsan lou cieur	11
Sa ramo e sa frucho inmourtalo…	8	Son fougliàjou e soù fruet imourtelou…	9
Bèu Dièu, Dièu ami, sus lis alo	8	Dzé bio, Dzé ami, si le z'olle	8
De nosto lengo prouvençalo,	8	De netra linga prouvançàla,	8
Fai que posque avera la branco dis aucèu.	12	Fé que je pouyâsou averò la branche dellou z'izio.	15

Traduction en français par MISTRAL

Moi, je la vois, cette branchette,	8 syll.
Et sa fraîcheur provoque mes désirs !	10
Je vois (au souffle des) brises, s'agiter dans le ciel	14
Son feuillage et ses fruits immortels…	9
Dieu beau, Dieu ami, sur les ailes	8
De notre langue provençale,	8
Fais que je puisse <u>aveindre</u> la branche des oiseaux.	13

Ces discordances avec le texte original peuvent être aisément expliquées par des différences dans l'évolution phonétique, la morphologie, la structure de la phrase, les choix lexicaux…. Ainsi si on compare le texte provençal du premier vers de *Mirèio* avec la traduction en francoprovençal :

Cante uno chato de Prouvenço
Je chantou ina figlietta de Prouvance,

on constate que les deux syllabes supplémentaires de la version francoprovençale sont dues à l'emploi obligatoire de la forme conjointe du pronom personnel sujet devant le verbe en francoprovençal (*je chantou* vs *cante*) et au choix du dérivé *figlietta* pour traduire le provençal *chato*.

De même le vers cité ci-dessus :

Fé que je pouyâsou averò la branche dellou z'izio

se voit augmenté de trois syllabes par rapport à son modèle, en raison de la différence d'évolution phonético - morphologique du subjonctif présent (*pouyâsou* vs *posque*) et du déterminant démonstratif (*dellou* vs *di*).

MUEREGLIE

CHANT PROUMÂ

LA CRANOR DELLS PALABRÈGUE

Je chàntou ina figlietta de Prouvànce. — Dsan loù z'amour de sa juénesse, — à travar della Cró, vé la mar dsan loù blò. — Imblou écouglié doù grand Omèron, — je vouèlou la suivre. Cueme i étaé — ranqu'ina figlie de grangé, — en defour della Cró i se n'étaé guièrou parlò.

Bian que son front ne reglisié — que de juénesse; et qu'alle n'ayié — guinet daddémou d'ôr guinet mantao de Damò, — je vouèlou qu'en gloire alle fèsse élevò — cueme ina rèna et caréssia — per netra linga méprisia, — car ne chàntou que per vous, o pòtrou et gent delle grange !

SEGOND CHANT

LA CUGLIADA

Mueregliu ciglie de ljaugie de mourté per soù magnon. — D'asor, Vincen lou courbiglièrou, pense où chamounet vèsts. — La juèna figlie lou sene. — Lou drôlou cour, et per gli ôds, monte avé lù si l'obrou. — Barjacajou delhoù doù v'ôlan. — Vincen fa la couprèsia de sa sour Vincenetta avé Mueregliu. — Lou gui de lardeno bèive. — Lù branche rouia. — Mueregliu et Vincen chajion de l'obrou. — L'amourèsa juèna figlie se déclòse. — Lou drôlou passionò déborde. — Le Chaèn d'ôr, lou ligà de Vocliusa. — Mueregliu é seuna per sa mere. — Ennui et separacion delhoù doù gaian.

Chanto, chanto, magnounère, — car la cugliada ome loù chant ! — Biò sont loù magnon et s'endormon delle trà ; — lou mourie sont plan de figlie — que lou bio tous emounde, — cueme in brù de blonde tone — que robou gliou mieur alloù roumanuet delle frochè.

En défouglion voutre juete ; — chanto, chanto, magnounère ! — Mueregliu é t-alla fouoglie, in bio matsin de Mà. — Queté matsin per pandeloque, — à se z'oûreglie la faròda ! — Ayié pandoulo dué griote..... — Vincen queté matsin retournuet mé passo.

A son bounuet écarlata, — cueme n'an lo gent delle mar laisaene — ayié gentsaunn ina plouma de poulouet ; — et en trapuetan dsan loù viollinet — où fèsié courre le sarpan vagabonde, — et delhoù pierà resounoù — avé son boton où chassouve loù coglioù.

***Muereglie* de M. Rivière, début du chant I**

***Muereglie* de M. Rivière, début du chant II**

2 – On remarque aussi que le texte français est souvent pris, totalement ou partiellement, pour modèle dans la traduction de M. Rivière, pour des raisons qui relèvent de la commodité et parfois du manque d'équivalents lexicaux. Ainsi en est-il pour la célèbre *Chanson des magnanarelles*, au début du chant 2 :

FRANCOPROVENÇAL	FRANÇAIS	PROVENÇAL
Chanto, chanto magnounère !	Chantez, chantez, magnanarelles !	*Cantas, cantas, magnanarello !*
Car la cugliada ome loù chant.	Car la cueillette aime les chants.	*Que la culido es cantarello.*

Pour *magnanarello*, M. Rivière a trouvé, dans le vocabulaire local des vers à soie, le terme de *magnounère*, qui répond à *magnanarello*. Mais, ne trouvant pas

d'équivalent à *cantarello*, il a substitué, comme en français, à l'adjectif provençal une séquence *verbe + objet*.

De même, dans la 11ème strophe du chant 1, le substantif provençal *coulado*, qui désignait couramment un ensemble de deux bêtes (bœufs ou vaches) mises ensemble sous le joug, est considéré comme intraduisible directement en franco-provençal comme en français. D'où la même périphrase dans les deux cas :

FRANCOPROVENÇAL	FRANÇAIS	PROVENÇAL
Et lou labouroù, si gliou bétse	Et les laboureurs sur leurs bêtes	*E li bouié, sus si coulado….*
[appleyuet per lou coua…	[accouplées par le cou…	*[…*

Parfois il arrive que la modification lexicale ou syntaxique entraîne une altération du sens du texte mistralien. Ainsi « *avé in cri perçant* », en frpr., calque du français « avec un cri perçant » laisse de côté la notion d'effroi contenue dans le prov. « *en quilant d'esfrai* » (chant 2). De la même façon entre le prov. « *nòsti cor se barron* » (litt. « nos cœurs se ferment ») et le frpr « *i serron netroù cœur* », le frçs « ils ferment notre cœur » on peut noter une différence sensible de point de vue.

3 – Mais l'inverse est vrai également. M. Rivière colle parfois au texte original, alors que la traduction française en est assez éloignée. Ainsi, dans le chant 1, les deux vers suivants :

Vesès, eila, sus Magalouno
Coume lou nivo l'empielouno

sont traduits par : « *Vâde vous, ilô, si Magalouna / Cueme lou bourra l'ampuelònon* », par M. Rivière, mais par : « Voyez-vous, là-bas, sur Maguelonne / Les piliers de nuages qui l'étayent » dans la version française. M. Rivière a réussi à trouver dans son parler un verbe équivalant au prov. *empielouna* (« soutenir avec des piliers », TDF), alors que cela a été impossible pour Mistral traducteur en français.

Bon connaisseur des spécificités des langues en présence, Maurice Rivière sait jouer de la proximité linguistique entre le francoprovençal et l'occitan, qu'il s'agisse du vocabulaire, comme on vient de le voir, ou de certaines structures morphosyntaxiques telles que celle de l'expression de l'indétermination : le *on* français. Dans ce cas les deux versions, francoprovençale et provençale, ont en commun l'emploi de la séquence *réfléchi se + verbe*, bien que, comme on le voit dans le premier exemple ci-dessous, le provençal puisse recourir au *on* ou *l'on* du français :

Ch. 3	MISTRAL	*Alor se canto e l'on se trato*
	RIVIÈRE	*Alor se chante e se banquette*
	Trad. française	Alors on chante et l'on banquette.
Ch. 7	MISTRAL	*Me coundurra mounte se plouro*
	RIVIÈRE	*Me counduira van se plòure*
	Trad. française	Me conduira où sont les pleurs.

Une spécificité commune à l'occitan et au francoprovençal a été bien notée par M. Rivière : c'est la tendance à privilégier l'emploi de suffixes nominaux ou verbaux. On en a un bel exemple au chant 2, dans ce passage où le français maintient le suffixe diminutif – *ette* dans le nom propre Vincenette, qui est en principe difficile à changer, mais doit renoncer au suffixe de verbe – *eja*, devenu – *eya* en francoprovençal :

MISTRAL	FRANÇAIS	RIVIÈRE
Coume l'aigo de mar Vinceneto	Comme l'eau de mer Vincenette	*Coume l'éga de mar Vincenetta*
[a lis iue	[a les yeux	*[a loù zié*
Que ie bluiejon e clarejon….	Bleus et limpides….	*Que gli bleyejon et cliarèyejon…*
- Li vostre coume un	- Les vôtres sont	*- Loù voùtrou cueme*
[jà narzeyon ;	[noirs comme jais	*[jai negrejon*
E quand dessus me beleguejon….	Et quand sur moi ils étincellent…	*E quand si muet i beleyon….*

LE FRANCOPROVENÇAL DE MAURICE RIVIÈRE

Bon traducteur, Maurice Rivière l'est avant tout parce qu'il a une bonne connaissance de la langue de ses aïeux, qui pour lui, comme le provençal pour Mistral, est sa langue maternelle. C'est donc tout naturellement dans la variété locale du francoprovençal de Saint-Maurice-l'Exil, qui lui est familière, qu'il va entreprendre cette traduction de *Mirèio*. Pour mesurer le degré de fidélité de cette traduction au parler maternel de l'auteur, on dispose de quelques références précises : les atlas linguistiques particulièrement. Le département de l'Isère, auquel appartient Saint-Maurice-de-L'exil, est présent dans deux des atlas linguistiques régionaux : la partie occidentale dans *l'Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais* (ALLy), de Pierre Gardette, la partie orientale dans l'*Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du nord* (ALJA), de Jean-Baptiste Martin et Gaston Tuaillon. Dans l'ALLy, une enquête a été menée, non pas à Saint-Maurice-l'Exil, mais à Clonas qui n'en est qu'à trois km : c'est le point 65. D'ailleurs c'est dans ce même village de Clonas qu'une enquête avait été faite pour *l'Atlas*

Linguistique de la France (ALF), de J. Gilliéron et E. Edmont (Clonas, point 829). On a donc la possibilité d'approcher la situation linguistique dans cette partie de l'Isère à l'époque de Maurice Rivière.

N'ayant pas le temps de faire une analyse linguistique complète de la variété dialectale présente dans cette traduction, je me contenterai d'en donner brièvement la position par rapport à quelques grands phénomènes linguistiques du francoprovençal.

1 – Le traitement de A latin accentué dans un contexte palatalisant

Les résultats de ce traitement sont toujours *ié* [je], *é* [e] dans le texte de Maurice Rivière. Exemples : figlie de **grangé** « fille de fermier », chant 1 ; Qué Veran le fesié **champéyé** (litt. « Ce Véran les faisait paître »), chant 4 ; anguela de **rouché** « anguille de rocher », chant 3, etc.

Si on se réfère aux cartes du bel ouvrage consacré au francoprovençal par Gaston Tuaillon[4], on voit que cette partie-là de l'Isère est nettement dans la zone de réalisation en *–i*, pour ce qui est des formes d'infinitif, ce qui apparaît très clai-

Carte n° 19 : « L'infinitif en contexte palatalisant » (§ 33.3) [Gaston Tuaillon]

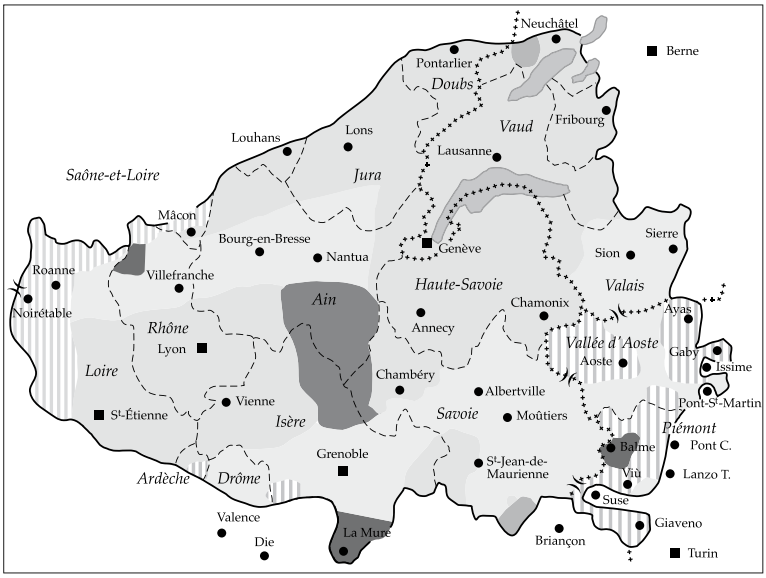

Carte 1 - A latin accentué en contexte palatalisant

rement dans l'ALLy : voir cartes 910 « prêcher », 913 « louer », 916 « réveiller »…., la réalisation en *–ié, é* étant plus méridionale : nord de la Drôme et Isère orientale et méridionale. Dans l'ALF, la situation est la même : [ʃarʒi] «charger» (carte 239), [roʃi] « rocher » (carte 1161), au point 829 (Clonas), mais [ʃarʒjé] au point drômois 920 (Le Grand Serre). Alors ? Faut-il supposer une avancée vers le sud de l'aire en [i] vers la fin du XIXe siècle, c'est-à dire après les productions de M. Rivière, mais avant les enquêtes d'Edmont pour l'ALF ? Avec les progrès de la francisation pendant cette période, on s'attendrait plutôt à l'inverse : un progression des formes en [e], [je], proches du français. On peut simplement supposer que dans cette région du sud de l'Isère la limite a été fluctuante et que la proximité des parlers drômois ajoutée à la pression croissante du français a pu sporadiquement aboutir à des prononciations en [je], [e], comme ici[5].

2 – Le traitement de A latin accentué dans un contexte non-palatalisant

Dans ce cas, on le sait bien, le francoprovençal se comporte comme l'occitan : A latin reste *a*. Mais cet *a* tend souvent à se vélariser en francoprovençal et même à devenir [ɔ]. Comme le montre la carte 2, cette réalisation en [ɔ] est générale en Lyonnais et dans une petite zone du sud-ouest de l'Isère, précisément celle dans laquelle se trouve Saint-Maurice-l'Exil. On a ainsi dans la traduction de *Mirèio* :

– pour les infinitifs en *–a* :	ch. 1	*vena vous po soupo* « ne venez-vous pas souper ? »,
	ch. 5	*Je ne sé po nado* « je ne sais pas nager »…
– pour les substantifs :	ch. 5	*dsan loù pro* « dans le pré »….
– participe passé masculin :	ch. 1	*ne sétsé guiero parlò* « on n'en avait guère parlé »….
– participe passé féminin :	ch. 2	*l'ura es tumbo* « le vent est tombé »….

À Clonas, dans l'ALLy, on retrouve bien la notation de M. Rivière, à cette différence près que l' [ɔ] y coexiste avec d'autres notations de a vélarisé : [á] ou [å]. Mais la tendance est toujours la même.

3 - Finale féminine atone en contexte palatal

Quand le A latin atone final (substantifs et adjectifs féminins en particulier) se trouve en contexte palatal, il est représenté par *–ie* ou *–gne* (= [jə] ou [ɲə]) dans la traduction de M. Rivière :

FRANCOPROVENÇAL	FRANÇAIS	PROVENÇAL
Muereglie	Mireille	*Mirèio*
figlie	fille	*fiho*
fouoglie	feuille	*fueio*
vergougne	honte	*vergougno*

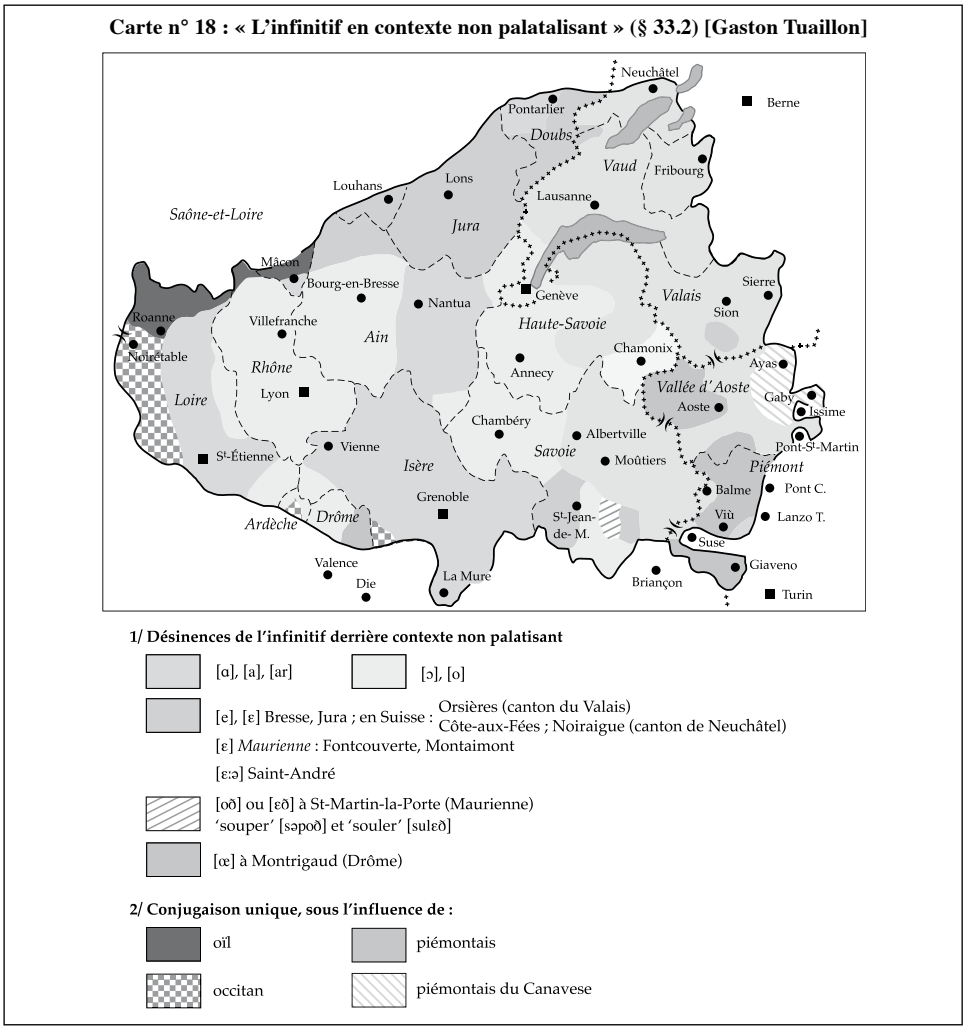

Carte 2 - A latin accentué en contexte non palatalisant

Selon la carte dressée par G. Tuaillon, Clonas se trouve encore dans l'aire de réalisation en [i], la limite entre [i] et [jə] passant un peu plus au sud. Mais L'ALF confirme la notation de M. Rivière :

['fiλə], carte 570 (« fille), [fœλ], carte 559 (« feuille »), ce qui prouve une fois de plus qu'un changement géolingustique s'est produit depuis l'époque de M. Rivière : la réalisation en [jə] a gagné un peu de terrain vers le nord.

En contexte non palatal, le féminin singulier sera toujours en *–a*, comme dans l'ensemble des parlers francoprovençaux : *ina figlietta* (chant 1, 1ère strophe)… et le féminin pluriel en *–e* : *la chambra delle feme* « la chambre des femmes »…

Carte n° 21 : « Les finales palatalisées des féminins » (§ 34.3) [Gaston Tuaillon]

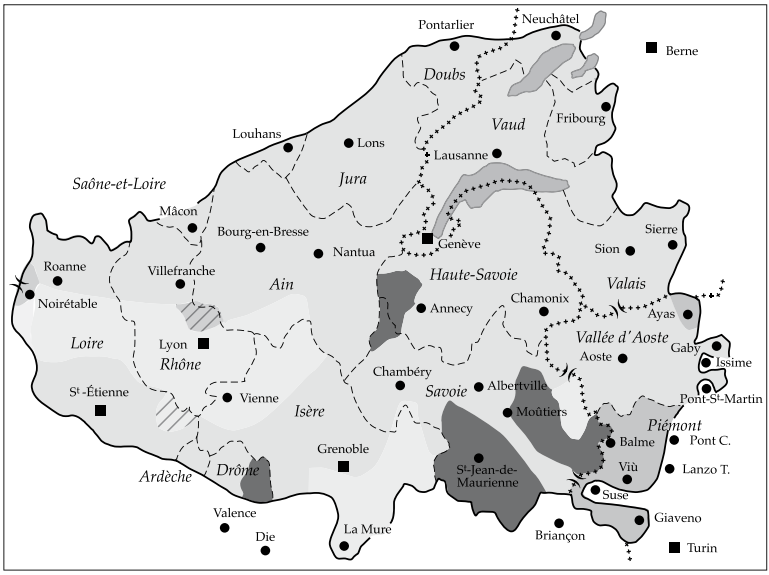

[i] : la finale de l'ancien francoprovençal conservée

[j] : la finale de l'ancien francoprovençal consonnifiée en [j] ; cf. *ALLy* pt 62

[ɛ], [e]

[a] : voyelle finale uniformisée comme en piémontais (Vallée de Suse) [a]

[a] : voyelle finale occitanisée

[a] : voyelle finale conservée, mais uniformisée sur l'autre série

[ə] ou [zéro] : voyelle finale faiblement prononcée ou amuïe

Carte 3 - Finale fémine atone en contexte palatalisant

4 – O latin final

Il y a peu de choses à dire à ce sujet, car c'est la situation générale du francoprovençal que l'on observe dans la traduction de M. Rivière : O latin est maintenu ou développé après un groupe de consonnes primaire ou secondaire :

– *dell'obrou fougliaroù* « des arbres feuillus » **AR**B(O)RE, ch. 2 ;
– *tristou cueme in long frenou* « triste comme un long frêne » **FRA**X(I)NU, ch. 1 ;
– *avé l'arorou apré* « avec la charrue après » A**RAT**RUM, ch. 5….

De la même façon la première personne du singulier est toujours en *–ou*, comme dans tous les parlers francoprovençaux et d'ailleurs une bonne partie des parlers nord-occitans :

– *Je chantou ina figlietta de Prouvance* « je chante une jeune fille de Provence », ch. 1, vers 1.

– *Et que j'y beyou la via, incore in brison* « et que j'y boive la vie, encore un peu », ch. 6.

5 – Palatalisations "modernes"

Là encore, le texte de Maurice Rivière est conforme à la situation générale du francoprovençal, du moins en ce qui concerne les consonnes occlusives devant une voyelle palatale. On a donc une palatalisation systématique de *t, d, k* suivis de *e, i* ou yod et de même du groupe consonantique *cl*. Par exemple :

– *dzan loù z'amour de sa jouinesse* *« dans les amours de sa jeunesse »*,
dzadèmou « diadème »,
en étudsiant sa figura « en étudiant sa figure »,
Seigneur Dzé de ma patri « Seigneur Dieu de ma patrie » ;

– *in matsin* « un matin »,
le bétse « les bêtes » ;

– *iquiet tout souluet avé se vache* « ici tout seul avec ses vaches »
(*iquiet* < *iqui* devenu *ityi, tyi,* dans l'Isère et la Drôme, *itchi* en Savoie…).

– *La nò é trò cliora* « la nuit est trop claire ». Etc.

La palatalisation vocalique est essentiellement celle qui concerne la voyelle [u], venant d'un O fermé latin ou de la diphtongue AU. Cette voyelle évolue généralement en [y] dans l'Isère et l'ouest de la Savoie, surtout en position accentuée, mais ailleurs en francoprovençal cet [y] secondaire s'est généralement ouvert pour devenir [ø] ou [œ]. Maurice Rivière témoigne de ce vocalisme en [y] dans des exemples comme ceux-ci :

– *L'ura é tombo* « le vent est tombé » (latin AURA), chant 2

– *Bian souvent all'ura frêche* « bien souvent à l'heure fraîche » …

6 – Un exemple de morphologie : le possessif *notron, votron*

Ces formes de possessif masculin *notron, votron,* avec nasalisation du [o] final, si caractéristiques du francoprovençal, se retrouvent bien sûr dans la traduction de *Mirèio* :

– *De netron temps* « de notre temps » et
netroun Andreloun « notre Andrelon », devant voyelle

– *Voutron front* « votre front »….

7 – Trois exemples lexicaux

Toute une étude serait à entreprendre pour déterminer la francoprovençalité du lexique présent dans cette traduction. Je ne citerai que trois exemples qui me paraissent significatifs de la précision avec laquelle M. Rivière a observé et utilisé son parler local.

7 – 1. La fauvette

Ch. 5 *E le boucharle e le penduline* « et les fauvettes et les pendulines ».

Ce nom de *boucharle* pour désigner la fauvette est bien attesté dans l'ALLy III, c. 513, aux points 63 et 65 (Clonas) et également dans le département de la Loire, mais il est inconnu de l'ALJA II, c. 972, marge. Il correspond à l'occitan *bouscarlo*, ou *boucharlo* en nord-occitan, ce qui est un exemple intéressant de la communauté lexicale existant entre les deux langues. La *boucharle* ou la *bouscarlo* est vraiment un « oiseau des bois » ou des fourrés : latin BOSCUS.

7 – 2. Les nuages

Ch. 1 *…cueme loù bourra l'ampuelònon* (voir ci-dessus).

Le *bourra* est, on le sait, en francoprovençal comme en occitan, le drap de toile plutôt de couleur grise dont on se servait pour ramasser le foin (latin de basse époque BURRA « étoffe grossière à longs poils », Bloch-Wartburg). Métaphoriquement il peut désigner un paquet de nuages noirs, comme ici, annonciateur de mauvais temps. Cet emploi se retrouve, selon l'ALLy III, c. 771, dans quatre points de l'Isère occidentale, dont Clonas, mais il n'est présent qu'une fois dans l'ALJA, I, c. 11, pour une commune de l'Isère, sous la forme *lé borasè*.

7 – 3. Les joues

Ch. 2 *Muereglie alor la flama alle vioglie* « Mireille alors la flamme aux joues ».

Là encore M. Rivière utilise un mot qui est propre à une partie restreinte du francoprovençal, dans laquelle se situe son parler natal : selon l'ALLy, III, c. 1958 et l'ALJA, III, c. 1401, le type *viailles* est présent uniquement dans l'Isère et dans la Loire, et dans une commune italienne intégrée à l'ALJA, Giaglione (pt 84). Mais du côté du sud, on trouve ce mot dans le nord de la Drôme jusqu'à la ville de

Romans-sur-Isère. Selon l'étymologie (latin VITALIS, dérivé de VITA), les *viailles*, qui existent sous cette forme en ancien français également, sont à l'origine des « organes essentiel à la vie » (FEW, XIV, 543).

EN CONCLUSION

Maurice Rivière mériterait certainement d'être étudié pour sa production littéraire et pas seulement du point de vue de la langue. Mais je crois qu'il n'était pas inutile de s'attarder un peu sur la traduction du grand poème *Mirèio* de Frédéric Mistral qu'il nous a laissée. Cette traduction est intéressante, car elle exprime une double fidélité : fidélité au texte de Mistral, qui, loin d'être dénaturé, se trouve en quelque sorte doté d'une nouvelle vie, en dehors de son territoire d'origine, et fidélité au parler francoprovençal natal, que l'auteur connaît bien et dont il maîtrise l'expression écrite avec une réussite indéniable. C'est donc un document linguistique important pour la connaissance de la variation du francoprovençal à la fin du XIXe siècle, mais en même temps un témoignage de qualité sur la diversité des formes d'expression de la littérature francoprovençale.

NOTES

[1] J'ai déjà publié une étude sur cette traduction : « La traduction de *Mirèio* en francoprovençal », dans *Actes du colloque mistralien de Maillane* (10 septembre 1973), *La France latine*, supplément au n° 72-73, Paris, 1978, pp. 41-50. Mais il s'agissait surtout d'une comparaison linguistique entre provençal et francoprovençal à partir de cette traduction.

[2] Sur Maurice Rivière, voir Claude Mauron, *Frédéric Mistral*, Paris, Fayard, 1993, pp. 233-234, 307. ; Jean-Claude Rixte, *Anthologie de l'écrit drômois de langue d'oc*, volume II, XIXe –XXe siècles, Institut d'Estudis Occitans-Provença, Tèrra d'òc, 2004, pp. 197-199 et *Textes et écrits drômois de langue d'oc des origines à nos jours – Essai de bibliographie avec notes et commentaires*, Daufinat-Provença, Tèrra d'oc (Institut d'Études Occitanes, Drôme), 2000, pp. 221-224.

[3] Sur cette question, voir J.-C. Bouvier, Préface de la réédition du *Tresor dóu Felibrige*, de Frédéric Mistral, Edisud, Aix-en-Provence, 1979, p. 20.

[4] Gaston Tuaillon, *Le francoprovençal*, tome premier, Musumeci Éditeur, Vallée d'Aoste, 2004.

[5] J'utilise ici l'alphabet phonétique international (API) et non l'alphabet des dialectologues (dit Rousselot-Gilliéron) pour noter la prononciation, y compris quand je cite des formes venant des atlas linguistiques.